



commune de
Walincourt-Selvigny

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DECEMBRE 2025**

Date de la convocation :

11/12/2025

EFFECTIF LÉGAL : 19

EFFECTIF EN EXERCICE : 19

EFFECTIF VOTANT : 14

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux décembre à dix-neuf heures et quarante-cinq minutes, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, en séance publique ordinaire, salle du conseil en mairie, sous la présidence de Jérôme MELI, Maire.

Etaient présents : Bruno CASEZ – Marie-Françoise DELLOUE – André-Marie FORRIERRE – Laurent HUTIN – Maïté LEFEBVRE – Jérôme MELI – Agnès PETYT – Michel PETYT – Floriane THIELAIN – Yves WAYEMBERGE

Etaient absents : Marlène BACQUET – Alain COYOT – Isabelle GALLOIS – Damien LECOMpte – Mathieu WARENHEM –

Ont donné pouvoir : Pascal BENGIN à Jérôme MELI – Aude BOCQUET à Laurent HUTIN – Chantal MAILLY à Mathieu WARENHEM – Christine WAYEMBERGE à Floriane THIELAIN.

Quorum : fixé à 10 membres présents, atteint

Secrétaire de séance : Bruno CASEZ

Objet de la délibération : FERMAGES – BAIL COLLECTIF RURAL

Numéro de la délibération : délibération 2025-056-A

La commune est propriétaire d'emprises foncières exploitées par des agriculteurs qui ont contracté un bail selon le détail suivant :

Parcelle	Contenance (en Ha)	Nature du bail	Durée du bail	Titulaire du bail
ZA 48 (sur Elincourt)	0,0940	Bail collectif	01/11/2004 – 31/10-2013	DUEZ Philippe
ZH 44	0,0620			LANGLET Dominique
ZK 44	0,1110			BONNEVILLE Alexandre
ZE 002-003-074-076	1,0040	Convention précaire	01/11/2010 – 31/10/2013	EARL LANGLET Dan et Loïc
ZH 177-179	0,3025	Bail précaire	13/05/2019 – 12/05/2020	EARL LANGLET Bernard

En ce qui concerne le bail rural collectif en vigueur reconduit tacitement jusqu'au 31/10/2022, le maire propose aux conseillers municipaux un nouveau bail, dont le projet leur a été communiqué en annexe de leur convocation. Le bail proposé s'appliquerait donc à partir du 01/11/2022.

Le conseil municipal, par vote à main levée, **APPROUVE le nouveau bail rural collectif à compter du 1er novembre 2022**. Les recettes seront inscrites aux comptes 752 et 70878.

Mairie

Place Jean Jaurès

59127 Walincourt-Selvigny

03.27.78.81.81

contact@walincourt-selvigny.fr

Site internet : <http://walincourt-selvigny.fr>

03.27.82.70.37



Résultat du vote : POUR à l'Unanimité.

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an ci-dessus mentionné,

Le Maire,

Jérôme MELI.

Acte rendu exécutoire par sa publication
et sa transmission en Sous-Préfecture
de Cambrai le 23/12/2025.

Le secrétaire de séance,

Bruno CASEZ.



03.27.82.70.37

Mairie
Place Jean Jaurès
59127 Walincourt-Selvigny
✉ 03.27.78.81.81 ✉ contact@walincourt-selvigny.fr
Site internet : <http://walincourt-selvigny.fr>